



Janvier 2025

EDITO

Avant tout, la CGT ADAGES 34 vous souhaite à vous et à vos proches une bonne année 2025.

Cette année sera rythmée par des sujets brûlants :

- **Au niveau conventionnel** (négociation de la Convention Collective Unique de Haut Niveau, défendre notre secteur qui subit des régressions importantes faisant passer le financier avant l'humain -serafin ph par ex-, le risque de fermeture d'établissements ou de services -l'ADAGES étant loin d'être à l'abri au contraire de ceux que certains peuvent croire-, les déclassifications, les glissements de fonction, le manque de moyens pour accompagner correctement les enfants, adultes que nous suivons...)
- **Au niveau national** : avec un gouvernement toujours aussi précaire mais toujours au service des plus riches, la dangereuse montée de l'extrême droite, la casse des acquis sociaux, la diminution du pouvoir d'achat. **De l'argent, en France, il y en a**, il suffit d'aller le chercher où il est réellement, c'est-à-dire pas dans la poche des plus précaires, des sans-papiers, des chômeurs, des personnes sous RSA ou aux minima sociaux, des salarié-e-s...

Et pour 2025, nous pouvons continuer à espérer que l'ADAGES rattrape une injustice qu'elle a mis en œuvre il y a 2 ans pile : la revalorisation salariale de certaines directions : presque 400 euros brut par mois !!! Comme on dit l'argent va toujours dans la poche de ceux qui en ont le plus !!! Rappelons-nous, l'ADAGES avait gentiment octroyé une prime de 750 euros brut en une fois pour rattraper cette injustice !!! 750 euros brut pour certains (les plus précaires) contre 9432 euros brut pour d'autres **minimum** en 2 ans et ça va encore continuer ! (pour certaines directions). Pour éviter de répéter en permanence cette injustice, qu'il ne sera jamais possible de réellement rattraper, la CGT ADAGES a été

source de propositions, telle que le versement exceptionnel d'une prime en net à 4 chiffres aux plus précaires, l'ADAGES a toujours refusé, alors nous continuons et nous continuerons à condamner cette injustice et ce mépris !

Pour 2025, la CGT ADAGES, pour mieux vous informer, change de mode de diffusion d'informations.



A la place d'un semestriel (plus de 24 numéros d'informations depuis 2010), nous changeons de format et nous passons à un 4 pages bimestriel, toujours appelé l'écho de la CGT ADAGES 34 reprenant des informations de la CGT ADAGES 34, avec des sujets d'actualité concernant notre association, notre secteur ou l'ensemble de diverses informations nationales. Nous vous souhaitons une bonne lecture en n'hésitant pas à nous remonter vos avis et questionnements, en contactant le Délégué Syndical CGT ADAGES 34, vos Délégués Syndicaux CGT dans les structures ou vos élus du personnel CGT.

De plus, la CGT ADAGES 34 a maintenant un site internet que vous pouvez consulter régulièrement et que nous vous encourageons à mettre dans vos favoris :
<https://cgtadages34.fr/>

Nos objectifs : Informer, Accompagner, Conseiller les salariés de l'ADAGES.



La CGT ADAGES, une force à vos côtés !

Si vous souhaitez rejoindre la CGT ADAGES 34, pour vous syndiquer, pour avoir des renseignements, pour être accompagnés, vous pouvez vous rapprocher

du délégué syndical CGT de votre structure
Ou du délégué syndical central CGT ADAGES 34

Secrétaire Général CGT ADAGES 34 **Gérald VERRIER**

06 95 79 82 77



cgt.adages@outlook.fr

Des vérités sur le Ségur pour toutes et tous,

Beaucoup de choses ont été dites...

Voici des vérités facilement vérifiables :



Qui a créé les exclus du Ségur ?

NEXEM et la CFDT, en signant des accords où le Ségur Laforcade n'était pas à destination de toutes et tous.

Mais grâce à notre détermination, le Ségur (Laforcade) pour toutes et tous est presque devenu réalité pour l'ensemble du personnel !!!

Ça y est, après 4 ans de lutte, la CGT a obtenu le Ségur-Laforcade pour presque toutes et tous.

Cette victoire a été rendue possible grâce aux mobilisations historiques de notre secteur mais aussi grâce au front syndical **CGT, SUD, FO** pour contrer l'axe CFDT/syndicat employeur (NEXEM).

Quelques rappels sur cette lutte, pour laquelle la **CGT ADAGES 34** s'est fortement engagée, avec des appels à la mobilisation, des tracts, des pétitions, rencontrer des députés...

Suite au COVID, en juillet 2020, le secteur hospitalier bénéficie, partiellement, du Ségur, avec de nombreux exclus.

Dès cette date, la **CGT a été la première organisation syndicale** à appeler à un Ségur dans le secteur social, médico-social. La **CGT ADAGES 34** avait appelé à la mobilisation, dès fin juin 2020.

Quelques dates clés :

Dates	Accords ou décisions unilatérales	Contenu	Signature par qui	Dénon-ciation par qui	Exclus du Ségur Laforcade
13 juillet 2020	Accord pour le Ségur à certains salariés de la fonction publique hospitalière	Octroi du Ségur	CFDT, UNSA, FO		De nombreux salariés de l'hospitalier mais aussi l'ensemble des salariés du social, médico-social
La CGT action sociale et la CGT ADAGES 34 appellent déjà à manifester pour le Ségur pour toutes et tous, dans l'hospitalier mais aussi dans le secteur social, médico-social					
Septembre 2020	Décision ministérielle	Octroi du Ségur dans les EHPAD			EEPA, ainsi que l'ensemble du secteur sauf EHPAD
La CGT action sociale et la CGT ADAGES 34 continue à appeler à manifester pour le Ségur pour toutes et tous dans le secteur social, médico-social					
2eme trimestre 2021	Proposition d'accord	Mise en œuvre du Ségur Laforcade pour les soignants des EMS	NEXEM et CFDT	CGT FO SUD	L'ensemble des salariés non soignants
Devant l'opposition majoritaire CGT SUD FO, pour dénoncer l'exclusion de nombreux salariés, la signature de la CFDT n'a aucune valeur et le syndicat employeur passe par une décision unilatérale (reprenant l'accord signé avec la CFDT) qui exclut dans les 70% de salariés du secteur					

2eme trimestre 2022	Proposition d'accord	Mise en œuvre du Ségur Laforcade pour la plupart du personnel éducatif des EMS	NEXEM et CFDT	CGT FO SUD	L'ensemble des salariés non soignants ou non éducatifs ainsi que certains services éducatifs ou d'accompagnements (crèche, service médiation...)
	Suite à l'erreur administrative de la CGT, qui aurait souhaité faire opposition mais ne l'a pas fait correctement, l'accord minoritaire NEXEM-CFDT s'applique mais avec toujours l'exclusion de nombreux salariés (25% des salariés du secteur)				
4eme trimestre 2023	Proposition d'accord	Mise en œuvre d'une prime bas salaire (avec un calcul digne d'une usine à gaz), dans l'attente d'une convention collective unique	NEXEM et CFDT	CGT FO SUD	L'ensemble du personnel des services généraux, administratifs, certains éducatifs et les directions. Soit, 25% des salariés de notre secteur toujours exclus du Ségur Laforcade
	Devant l'opposition majoritaire CGT SUD FO, cet accord, qui exclut toujours du ségur 25% des salariés de notre secteur et qui apporte juste des miettes à certains, ne s'applique pas.				
2eme trimestre 2024	Proposition d'accord	Mise en œuvre du Ségur pour toutes et tous	CGT SUD et NEXEM CFDT	Aucun	Le Ségur pour presque tous les salariés (à l'exception regrettable des contrats professionnels et des contrats aidés), la CGT continue à revendiquer le Ségur pour nos collègues toujours exclus
	L'accord majoritaire, grâce à la signature de la CGT et SUD, s'applique et il est mis en œuvre.				

La CGT ADAGES remercie l'ensemble des salariés qui se sont mobilisés à de nombreuses reprises.

L'unité syndicale CGT, SUD, FO a permis de faire reculer l'axe NEXEM-CFDT, pour enfin presque obtenir le Ségur pour toutes et tous. LA CGT a signé à partir du moment où



personnel secteur a eu Laforcade. L'ensemble du en CDI de notre droit au Ségur-

La CGT ADAGES 34 tient à souligner que l'ADAGES a été parmi les associations les plus réactives pour payer cette revalorisation salariale à nos collègues ex-exclus.

Des soucis persistent par rapport à certains enseignants des établissements médico-sociaux, pour savoir qui va rémunérer cette revalorisation. Il est à noter que d'autres associations de notre secteur (du 34 ou d'ailleurs) ont fait le choix de le verser dès à présent aux enseignants. Nous espérons fortement que l'ADAGES fera preuve de bonne volonté et de reconnaissance vis-à-vis de ces collègues. Malheureusement, les contrats aidés et les contrats en apprentissage en sont toujours exclus, la lutte continue !!!

La CGT ADAGES 34 transmettra un courrier à la direction générale, concernant :

- Les enseignants,
- Les contrats apprentissages, qui y ont droit selon nous,
- Les Contrats aidés,

Pour que l'ADAGES n'oublie pas nos collègues, parmi les plus précaires.

La CGT ADAGES note que les directions de l'ADAGES sont les grandes gagnantes de cette nouvelle avancée. Après avoir bénéficié, pour certains, d'une augmentation minimale de 100 points (307 euros net) en 2022, elles bénéficient aujourd'hui d'une revalorisation de 183 euros net dans le cadre du Ségur !!! Soit presque 500 euros net d'augmentation en 2 ans !!! Cela a de quoi faire rêver beaucoup de salariés !

Concernant cette injustice de reconnaissance du travail des directions par l'adages et la non-reconnaissance des autres salariés, la CGT ADAGES 34 ne lâche rien, tant que l'association ne fera pas un geste fort à destination des salariés, en particulier les plus précaires !!!

Sans effort de l'ADAGES, la CGT ADAGES 34 continuera de rappeler à toutes et tous (salariés, partenaires, financeurs, politiques...) cette injustice et ce mépris !!!



Au niveau national, un nouveau dossier explosif s'ouvre avec la négociation de la CCUE (Convention Collective Unique Etendue).



Dès à présent, préparons-nous à nous mobiliser pour obtenir une Convention Collective Unique de qualité

avec :

- Une augmentation générale des salaires
- La défense du maintien de salaire en cas d'arrêt maladie
- Les 18 jours de CT pour toutes et tous,
- La reconnaissance du travail de nuit et du travail le dimanche ainsi qu'en horaires atypiques.

NOUS REFUSONS EN BLOC TOUTE INDIVIDUALISATION DES SALAIRES ET TOUT CRITERE « CLASSANT » :

Ces systèmes de classifications, proposés par les employeurs ne peuvent amener qu'à :

- **Un nivellement par le bas des salaires moyens**
- **À la destruction des collectifs de travail**
- **Et à la mort de nos métiers encadrés par des certifications reconnues nationalement.**

NOUS PORTONS AU CONTRAIRE UN PROJET DE CLASSIFICATION-REMUNERATION QUI REPOSE SUR :

- **La reconnaissance de nos métiers,**
- **La reconnaissance de nos qualifications, de notre ancienneté**
- **La compensation des contraintes objectives liées à nos conditions de travail.**

L'axe NEXEM-CFDT, qui avait créé les exclus du Ségur, va se remettre en place.

A nous d'être fortement mobilisés pour obtenir une Convention Collective Etendue de haut niveau et source d'avancées sociales.

**INFOS
DERNIERE MINUTE**

Les enseignants de l'ADAGES, tout comme ceux de certaines associations, ont bénéficié depuis peu du versement du Ségur Laforcade, avec rétroactivité. La CGT ADAGES 34 se félicite d'un tel positionnement de l'employeur (celui-ci a informé les représentants du personnel, que certaines associations allaient faire un courrier au rectorat pour obtenir son financement).

A ce jour, il reste encore quelques exclus au sein de l'ADAGES : les contrats apprentissages et les contrats aidés. Encore un petit effort de l'ADAGES, si notre association le souhaite, il est possible qu'il n'y ait plus d'exclus du Ségur à l'ADAGES.

La CGT ADAGES 34

a fait un courrier dans ce sens à la Direction Générale de l'ADAGES, en janvier 2025.